



COMMISSION CONSULTATIVE DE L'USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DES CHENEVIERS

Rapport d'activité législature 2018-2021
2^{ème} année
(1^{er} décembre 2019 – 30 novembre 2020)

I. Bases légales de la Commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les Commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20).
- Article 1, lettre c, du règlement sur les Commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01).
- Article 32C, al. 4 de la loi sur la gestion des déchets, du 20 mai 1999 (LGD; L 1 20).

II. Compétences légales de la Commission

- Art. 32C "autorisation d'exploiter" de la loi sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 (LGD, L 1 20).
- al. 3 : l'autorisation d'exploiter est délivrée après consultation des communes, ainsi que des associations représentatives des utilisateurs et du voisinage, représentées au sein d'une Commission consultative.
- al. 5 : la Commission consultative fait rapport au Conseil d'Etat et au conseil d'administration des Services Industriels. Ce rapport est joint au rapport de gestion des Services Industriels.

III. Activités de la commission

La Commission s'est réunie à une reprise. Les thèmes suivants ont été abordés :

- *Gestion quantitative des déchets, travaux importants et projets.*
- *Actions et performances environnementales.*
- *Point sur le projet Cheneviers IV.*

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la Commission est assuré par les Services industriels de Genève.

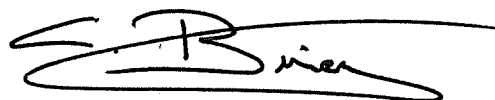
Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- convocation des séances de la Commission.
- prise des procès-verbaux de la Commission.

V. Frais de la commission

- A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF) : CHF 325.-*
- B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF) : Néant*
- C. *Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF) : Néant.*
- D. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF) : Néant*

Président de la commission :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Brunier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Christian Brunier
Directeur général de SIG